

Compte rendu du Comité Technique du 03/04/2014

Représentants de l'administration :

M Alain DEFAYS
M Mathieu PAILLET
M Vincent DESTAING
M Philippe Orlanges
Mme Sandrine GLISE

Représentants des personnels :

M Philippe NEVADO –Solidaires Finances Publiques
Mme Régine COSSON - Solidaires Finances Publiques
M Patrice BRUN –CGT-Finances
M Daniel HINDERSCHILD– CGT-Finances
Mme Claudette BESSON-BRILLANT- CGT-Finances Suppléante
Mme Marie-Hélène DENAUX – CGT-Finances Suppléante
M Jean-Pierre MOISSINAC –FO
M Dominique DEJOU –FO

Mme Martine-Delphine BONNET et la CGT assurent respectivement les fonctions de secrétaire.

Solidaires Finances Publiques lit une déclaration liminaire(Cf. dernière page du présent compte rendu) ainsi que la CGT-Finances.

I/ Approbation des procès-verbaux des réunions du 10 et 20 janvier 2014 :

Approuvé à l'unanimité par les présents sous réserve d'une intervention de Mme LAROUSSINIE relative au transfert des déclarations de succession des années 1973 à 1983 aux Archives Départementales soit mentionnée sur le PV.

II/ Exécution du budget 2013 et budget prévisionnel 2014 :

Le budget de fonctionnement 2013 s'élève à 1 212 000.

L'accent a été mis sur la diminution des dépenses d'affranchissement (limitation des envois en recommandé et rationalisation de l'envoi des sacs de liaison) et des frais de déplacement (développement de la Visio conférence).

Cela dit, les charges à payer en fin d'exercice sont en augmentation (près de 100 000 €).

Sur le budget 2014, baisse de 7% de la dotation de 1er niveau du budget de fonctionnement (calcul selon le nombre d'agent et la surface des locaux).

Le nouveau marché national de téléphonie devrait être une source d'économie.

Par ailleurs, l'entretien immobilier n'est plus dans le budget en raison d'un transfert de compétence au Préfet de région (budget 309).

Mis aux votes : **Contre à l'unanimité.**

III/ Activité 2013 du conciliateur fiscal départemental :

87 dossiers soumis au conciliateur en 2013 soit une augmentation de près de 20 % par rapport à 2012

(73 dossiers).

42% des demandes concernent l'impôt sur le revenu, 35% la taxe d'habitation et 17% la taxe foncière.

Les saisines sont majoritairement des demandes d'octroi de délai. Dans 84% des cas les décisions du conciliateur sont conformes aux décisions premières des services.

IV/ Le plan local de formation 2014 :

La direction propose de présenter le plan local de formation pour avis lors du prochain CTL; celui-ci étant incomplet. Il manque le plan national de formation et des remontées significatives via l'outil GASEL.

V/ Organisation locale risque et audit :

La Direction générale a mis en place le pilotage unifié de l'audit et de la maîtrise des risques.

M. Orlianges devient Responsable Départemental Risque et Audit (RDRA). Cependant les métiers restent distincts. L'audit a toujours pour mission d'évaluer le dispositif de maîtrise des risques, il ne peut par sa nature se confondre avec la mission de maîtrise des risques.

Par ailleurs, il n'y a plus qu'un seul pilote interrégional en lieu et place d'un pour l'audit et d'un pour la mission maîtrise des risques.

VI / Frais de déplacement :

La Direction refusera d'envoyer un formateur en dehors du département sauf si cela s'avère indispensable en raison de la technicité particulière de la personne.

Le DDFIP souhaiterait que ce soit le département demandeur qui supporte la charge des frais de déplacement.

La Direction rappelle dans une grille les modalités de remboursement de frais kilométrique. Cependant la direction n'exclue pas un examen au cas par cas ; le tarif SNCF n'étant pas toujours le plus avantageux.

Une nouvelle application de saisie des frais de déplacement va remplacer AGORA. Cette nouvelle application sera en lien direct avec chorus.

VII/ Questions diverses :

La CGT évoque la sécurité dans le transport des fonds et valeurs entre nos services et la BDF ou la poste. La direction souhaiterait voir la disparition du numéraire comme moyen de paiement. La CGT met en avant que cela nuise fortement aux personnes en difficultés sociale et économique.

FO évoque les problèmes rencontrés depuis la mise en place sur certains micros de SEVEN en remplacement de windows XP. Certains logiciels comme MEDOC se retrouve avec une taille de fenêtrage réduite.

La direction a pris contact avec la DISI pour résoudre le problème.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h00.

Les élus de Solidaires Finances Publiques



Monsieur Le Président,

L'administration des Finances Publiques est à nouveau la cible du gouvernement en terme de réduction des dépenses. Ainsi, après les emplois supprimés (25 000 emplois en moins de 10 ans), arrivent les réductions budgétaires.

Depuis plusieurs années, le budget de fonctionnement des directions a subi des coupes régulières que les agents ressentent au quotidien : fournitures de bureau rationnées, suppression de la maintenance du matériel informatique qui devient au fil du temps obsolète, remboursement de frais scrutés à la loupe...

Les baisses drastiques constatées mettent gravement en péril le fonctionnement même des services. Dès lors ce sont d'abord les missions qui en pâtiront puis ensuite les agents par le biais de la détérioration de leurs conditions de travail.

Ce n'est pas en cassant le Service Public fiscal et de gestion publique que l'on construit la cohésion et les solidarités dont nos concitoyens ont fortement besoin en période de crise économique et sociale profonde ; le bilan de l'activité du conciliateur en témoigne : 66% des affaires sont des demandes gracieuses motivées par des difficultés économiques, de faibles revenus, de personnes au chômage, titulaires du RSA.

Concernant la formation, nous ne pouvons pas aborder ce sujet sans faire le lien avec les orientations stratégiques de la DGFIP, et quelques généralités théoriques vont peser face au rouleau compresseur du management, du contrôle interne et de l'audit.

Nous savons que la DGFIP est en perpétuelle mutation, que les changements passés et à venir entraînent une permanente dégringolade des conditions de travail, l'inacceptable ayant été franchi depuis longtemps ! !

Nous tenons tout de même à rappeler que les agents, eux, restent avec leurs problèmes de plus en plus profonds, les mêmes interrogations et les mêmes exigences.

Pour Solidaires Finances Publiques, il est urgent, de mettre en place, très rapidement, un plan d'amélioration des conditions de vie au travail à la DGFIP, qui doit se traduire par : l'arrêt des suppressions d'emplois, l'augmentation des moyens matériels et financiers et une vraie reconnaissance des agents.

